

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

08/12/2022
N° 01

DATE DE CONVOCATION :

2 DECEMBRE 2022

DATE D’AFFICHAGE :

2 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 22

L’an deux mille vingt-deux, le huit décembre, à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*Salle Jean-de-la-Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Christelle DEROYE, Jennifer DIOT, Philippe GAGNOT, Alain GALLET, Christophe GOUSSÉ, Sylvie HÉRON, Julie HEUZARD, Lucas JUIGNÉ, Magali LOUAZÉ, Martine MALASSIGNÉ, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON

Étaient absents excusés :

Anne-Marie GARNIER donne procuration à Jean COCHIN
Aurélie CLAVON donne procuration à Francis BELLUAU,
Annie COSME donne procuration à Christelle DEROYE
Viviane GROUARD donne procuration à Sylvie HÉRON
Karine NÉEL donne procuration à Bruno TISON
Magali LOUAZÉ donne procuration à Alain GALLET
Jean-Louis CECCANTI

Secrétaire : Alain GALLET

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10 novembre 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE à l’unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal du Conseil Municipal du 10 novembre 2022.

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le huit décembre deux mille vingt-deux.

Francis BELLUAU,
Maire,